



DE LEUGHENAER

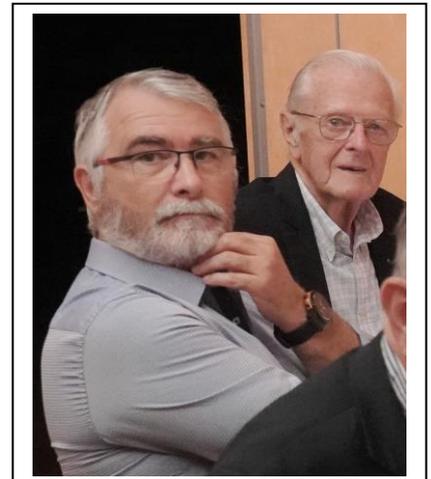
Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1399^{ème} Réunion statutaire du Lundi 27 septembre 2021

16 Personnes étaient présentes à cette deuxième réunion statutaire sur 17 inscrites. Une statutaire où étaient excusés notre président Marc et notre secrétaire Jean- Claude.

Marc m'avait demandé de le remplacer et m'avait donné l'ordre du Jour. Mais j'ai aussi le plaisir de prendre le rôle de secrétaire

Un anniversaire : le 7 octobre 2019, Jean- Michel rentrait dans notre club. Il est maintenant à la retraite depuis ...25 j Il a tout de suite trouvé sa place et manifeste beaucoup de dynamisme. Il était question d'une visite du gouverneur le lundi 4 octobre. Renseignements pris, cela pourrait peut- être se faire en Visio, ...mais on ne sait pas ni où ni comment ! De ce fait, on ne fera pas deux statutaires à une semaine d'intervalle. On revient donc à la règle du second lundi du mois. La prochaine statutaire sera donc le lundi 11 octobre au lieu du 4 Et pour la visite du Gouverneur, on attend plus de précisions !



Nous n'avons aucune sollicitation de Force 9 pour la journée de la vue . Jacques Minet et Patrick Dorge trouvent qu' il est dommage de ne pas anticiper et Jacques se propose de prendre contact avec le président de Force 9



L'opération Brioches est prévue les 17 et 18 décembre.

Des questions se posent : les directeurs des différents points de vente accepteront-ils de renouveler l' opération cette année et sous quelles conditions ?

De moins en moins de monnaie circule. Peut t'on louer sur un week- end un TPE et sous quelles conditions. Nos comptes étant à la BNP, Christian client à cette banque prendra contact pour savoir si elle a une proposition à nous fournir, ceci dans les moindres coûts. Ceci permettrait aussi et surtout de garder plus facilement la distanciation .

D'ores et déjà les responsables de chaque point de vente acceptent de garder leur responsabilité : Alain pour le magasin Match, Yves pour Inter Marché, Jacques Dekyndt et ce en association avec Jean Luc pour Cora à Coudekerque- Branche.

Nous supposons que Marc conserve Auchan.

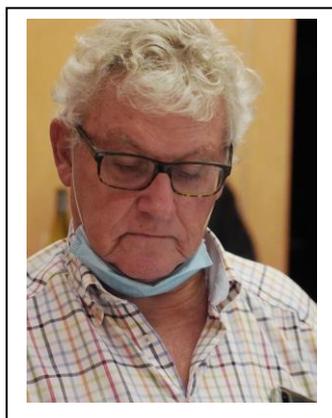
Jean Michel reprendra contact avec Cora, Coudekerque, la polyclinique de Grande Synthe et les différentes entreprises qu'il avait déjà contactées pour les arbres de Noël.

Il est demandé aux différents responsables de prendre rapidement contact avec les directions et de faire la demande.

Jean Michel prévoit de réunir les membres de la commission manifestations et Jacques Dekyndt .Ce sujet sera principalement évoqué à 19 heures, le lundi 11 octobre juste avant notre prochaine statutaire. .

Il avait été évoqué l'an dernier l'achat de gilets Lions Club afin de bien nous identifier sur les points de vente. Le projet avait été remis. Christian se propose de redemander des devis pour une cinquantaine de gilets.

Alain nous a rappelé la foire aux huitres le vendredi 1 octobre et le samedi 2 octobre. Des places ont été retenues par Alain. Merci de prendre contact avec lui pour réserver vos places en sachant qu'il faut être là -bas pour 19 heures.



Dans le cadre « La Vie du club. » Olivier nous a remémoré les différentes conférences qui avaient été proposées l'an dernier : La directrice du FRAAC, l'intervention du DRH de la CUD, le sauvetage en mer, le massacre d' Ascq , les waterings..

Suite au stage de réalisation d'une icône offert au past président, Christian propose de présenter les étapes de réalisation et l'histoire des icones le lundi 8 novembre à la statutaire avec dames.

Ensuite, Olivier nous a présenté un logiciel « HEREDIS » logiciel de généalogie d'un coût de 30 à 50 euros . Son utilisation est facile et permet de partager aussi des fichiers avec d'autres personnes qui ont le même logiciel. Ce qui facilite les recherches interactives.

Olivier a toujours été intéressé par ce domaine. Il a commencé par le recueil d'archives familiales puis, il s'est attelé à faire l'arbre généalogique.

Les archives nationales et départementales permettent de retrouver les traces des familles et ce à partir de la révolution. Auparavant et à partir de l'ordonnance Villers Coterets en 1539, le clergé s'occupait de rédiger les actes de naissance, mariages et décès en latin. Par contre, la Flandre n'a été française qu'à partir de LOUIS XIV..ce qui rend la recherche plus difficile. Ce travail de généalogie est très enrichissant quant à la compréhension de nos origines et la vie de nos familles.

Merci à Olivier de nous avoir partagé une passion et peut être permettre à certains d'entre nous d'entreprendre leur généalogie grâce à ce logiciel.



Une belle soirée d'échanges très conviviale.
De plus, le Menu était plus qu'excellent.
MERCİ au chef !

Les Filets de Rouget barbet du pays
Sauce Vierge

Le gigot d'agneau du bourbonnais rôti
Et ses légumes
Crème d'ail

La tarte aux fraises et sa glace

Amitiés
Christian